Vaire vider les lieux d'aisances de leurs propriétés bien que les matières fécales restent dans les ruisseaux et empoutent les maisons de leurs locataires.

Qu'attend-on pour faire faire à leurs frais le travail d'hygiène nécessaire ?

Ivrognes de Saint Eloi

Les noirs comptes bons enfants, chacun sait ça. Ils ont, à l'occasion de la fête de Saint Eloi comme c'était d'ailleurs leur droit, bu un peu plus que de coutume et un grand nombre ont été arrêtés pour ivresse.

Espérons qu'aucune suite ne sera donnée aux rapports de police qui ont été rédigés contre eux.

Au fond, ce sont des bons garçons, et puis, c'était la Saint Eloi.

Une dompteuse arrêtée

Le fait n'est pas banal et la police n'a pas tous les jours l'occasion d'arrêter une dompteuse.

Donc, lundi soir, Mlle Cécile Jolly, âgée de 22 ans se disant dompteuse de profession, se présentait au poste de police. Elle était complètement ivre, bien que la Saint Eloi, ne fut pas que nous sachions, la fête des Bidet et des Pazon.

Elle déclara être sans domicile fixe et solliciter un billet de logement. Tout alla bien jusque là mais voilà que tout à coup quand l'agent de police lui demanda ses papiers, elle se mit à l'injurier. Toute une série de noms d'animaux fut employé. La dompteuse n'a pas pu dompter l'agent car ce dernier l'a coffrée au violon.

Convocations

Chorale La Solidarité ouvrière. — Répétition générale ce soir Mercredi. — Dernières mesures à prendre pour le banquet du 12 décembre.

Concerts et Spectacles

Théâtre de Roubaix. — Direction Mme veuve G. Deschamps.

Jeudi 9 décembre. LE CAMELOT, drame nouveau à grand spectacle en 5 actes et 7 tableaux par MM. Paul Audey, Max Maurey et Georges Jubin.

On commencera par LE CHAPERON, comédie nouvelle en 3 actes par M. Edmond Duesberg.

Grand Théâtre Hippodrome. — Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 h. — Jeudi 9 décembre, CARMEN, opéra en 4 actes, paroles de Meilhac et Halévy, musique de Bizet.

Au 2e acte la Séguedille, dansée par les dames coryphées et du ballet. Au 1e acte, danse bohémienne par Mlles B. Migeon, C. Czerny, Céreze, les coryphées et dames du ballet. Grand orchestre complet.

Grand concert. — Dimanche 12 décembre, dans la vaste salle Achille Lepers, place Nadaud, 1, grand concert suivi de bal, organisé par la chorale La Fraternelle Roubaisienne.

Le concert commencera à 5 heures du soir.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE ROUBAIX

EXPLOITATION DE LA BUVETTE

de l'Hôtel des Sapeurs-pompiers

ADJUDICATION

Le public est informé que l'adjudication de l'exploitation de la buvette de l'hôtel des sapeurs-pompiers pendant les années 1898 à 1902 inclusivement aura lieu à l'hôtel de ville le mercredi 15 décembre 1897, à 11 h. du matin.

L'adjudication sera prononcée au profit du plus offrant et dernier enchérisseur et après renouvellement de feux sans enchères.

Pour être admis à concourir les concurrents doivent prouver qu'ils sont français, électeurs mariés et domiciliés à Roubaix.

Ils ne pourront présenter d'enchères qu'autant qu'ils auront été autorisés par l'administration municipale et le conseil d'administration du corps des sapeurs-pompiers.

Toute personne désireuse de surenchérir devra en faire la demande à l'administration municipale au moins huit jours avant l'adjudication.

Le cahier des charges est visible à l'Hôtel des pompiers au bureau de l'adjudant.

Roubaix, le 30 novembre 1897

Le Capitaine commandant,
A. HUBERT.

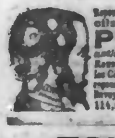

Repousse infaillible des Cheveux, Barbe, Sourcils, etc., hâtée par plusieurs blaireautages journaliers. Ne pas employer l'EAU DONNET ni la LOTION et le SAVON antiseptiques OCTAVIA, les 3 articles 0,90, 1f-0,10. Remèdes gratuits, par écrire les Pédicures, empêchent les Cheveux de tomber à tous âges, les forcer et les faire repousser. Ed. Octavia, 6, Place Bellecour, Lyon-Concours, Brevet médaillé et bre. D. DONNET, chemin-Impériale, 114, f. Montmartre, Paris. Dép. dans les Coiffeurs et Parfum.

PELADE la LOTION et le SAVON

TOURCOING

Incidents à la fabrique Pollet

Les femmes au triage. — Les trieurs cessent le travail. — Manifestations hostiles.

Une vive agitation régnait hier parmi les ouvriers trieurs de Tourcoing.

La nouvelle s'était répandue qu'au triage Achille et Pierre Pollet, rue de Dunkerque plusieurs femmes avaient été embauchées pour faire le travail des hommes, des ouvriers trieurs.

La nouvelle était vraie. Des ouvrières avaient été amenées de Dorignies près Douai. On les avait placées auprès des trieurs et elles devaient effectuer le même travail que ces derniers, à des salaires moindres, cela se comprend.

Mais les ouvriers crurent voir là une concurrence par trop dangereuse et menaçante pour l'avenir. Après s'être concertés ils résolurent tous ensemble de cesser le travail.

Au nombre d'une trentaine, ils quittèrent l'atelier hier matin. Vers midi, ils manifestaient leur mécontentement en attendant à la porte des ateliers les ouvrières et en les accompagnant en cortège jusqu'à la rue de la Cloche « chez les petites sœurs », où elles sont descendues.

Les ouvriers trieurs craignent avec raison que l'exemple de M. Pollet va bientôt être suivi par d'autres patrons et des moyens énergiques ne sont pas employés pour mettre un arrêt à ce nouvel essai d'exploitation de la femme ouvrière. La situation des hommes du triage a beaucoup empiré ces dernières années et pour peu que l'on se serve des femmes pour leur faire concurrence, ce sera bientôt pis encore.

Nous pouvons donc nous attendre à une protest ion unanime de tous les ouvriers trieurs de Tourcoing. C'est assez dire combien la rapacité capitaliste va cette fois encore aiguiser les ouvriers à comprendre enfin le socialisme.

***

Nous venons d'apprendre que sur l'initiative de quelques ouvriers syndiqués, une réunion de tous les ouvriers de la corporation va être organisée sous peu.

Un « coup » raté

Ce « Coup » de la rondelle a raté !

Dans sa séance d'hier soir, dont nous publierons demain, le compte rendu, le Conseil municipal a pris les mesures nécessaires afin de permettre à l'administration d'organiser l'exercice.

On n'a pas osé revenir sur les décisions prises à la séance dernière. Tant mieux !

Nous savons cependant que l'envie ne a pas manqué aux Salembien et aux Mulier pour essayer de faire adopter quand même l'abonnement. Mais l'éveil était donné et chacun était à son poste hier soir.

C'est ce qui fait que les brasseurs n'ont pas bougé.

Les financiers de la commission en sont pour leur peine et pour leur confusion.

C'est une bonne leçon qui leur a été donnée. Ils ne l'avaient pas volée !

Abus de confiance

Le nommé Alfred Desbonnets, 19 ans, a été arrêté hier pour abus de confiance commis au préjudice du sieur Ch. Hano.

Hano avait confié à Desbonnets un panier de harengs frais. La marchandise une fois vendue, Desbonnets avait gardé pour lui le produit de la vente.

Le vol de la Maisonce

M. Lemaire, juge d'instruction est descendu hier pour la seconde fois à Tourcoing pour continuer son enquête à propos du vol commis il y a quelques semaines dans l'habitation de M. Vanzeveren, à la Maisonce.

Les deux inculpés avaient été également amenés à Tourcoing. Plusieurs témoins ont été entendus, mais leurs dépositions n'ont révélé aucun fait nouveau.

Degonce et Vandewynckèle, les deux inculpés, persistent dans le système de défense qu'ils ont adopté dès leurs arrestation. Ils affirment toujours avoir trouvé le paquet, contenant les bijoux volés chez M. Vanzeveren.

Inexactitudes

Nous avons relevé, avant-hier, quelques unes des erreurs commises par nos confrères de la presse locale dans leur compte rendu de la conférence de samedi soir.

La *Croix* et l'*Avenir* se le sont tenus pour dit. Peut être les erreurs commises par eux étaient elles involontaires. On peut le croire, du moins.

Il en est pas de même en ce qui concerne le *Journal de Roubaix*. Hier encore il annonçait qu'il ne se trouvait pas beaucoup plus de 600 personnes à la conférence.

Eh plus, ce journal continue à prêter au citoyen Jaurès des paroles qui n'ont pas été prononcées. A tout cela nous n'avons aucun besoin de répondre ; la nombreuse assistance qui se trouvait à la Coopérative samedi soir, répondra pour nous.

Pour ce qui est des attaques violentes lancées par le citoyen Guesde contre M. Dron, que le *Journal de Roubaix* nous les fasse connaître, nous les reproduirons bien volontiers. Ce sera pour nous un plaisir de réparer un oubli, si toutefois oubli il y a.

Comité exécutif

Le comité exécutif du Parti ouvrier se réunira ce soir à 8 h., brasserie sociale, rue Nationale.

Accident de voiture

Hier matin, vers 11 heures, M. Desreumeaux docteur passant en voiture rue du Tilleul, lorsqu'arrivé près de la barrière du chemin de fer, le cheval s'en porta et alla heurter violemment la barrière fermée en ce moment.

La voiture fut renversée, mais M. Desreumeaux ne reçut aucune blessure.

Avis militaire

Les réservistes, appartenant à la classe 1893, sont invités à se présenter à la gendarmerie de Tourcoing, rue des Piats. Ils sont priés de se munir de leur livret militaire.

Ducasse à pierrots

Ducasse à pierrots, aujourd'hui et jours suivants, chez le citoyen Emile Lampe, rue des Phalempins.

AU BON MARCHÉ

Par suite d'achats considérables, la *Pharmacie Leflon* délivre la presque totalité des médicaments avec une différence de plus de 100 0/0 (cent pour cent) meilleur marché que n'importe quelle pharmacie.

NOTA. — Nous engageons vivement tous nos lecteurs à se rendre compte par eux mêmes que nulle part on ne vend à des prix aussi exceptionnels qu'à la pharmacie

L. LEFLON, 103, Grande-Rue, Roubaix

SI VOUS VOULEZ RANIMER VOS FORCES et avoir de l'appétit, prenez tous les jours, avant chaque repas, un verre de l'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES

recommandé par les célébrités médicales DANS TOUS LES CAFÉS et les BONS ESTAMINETS.

Exiger, plus que jamais l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

LILLE

Solidarité scolaire

Hier a eu lieu, à l'Ecole primaire supérieure des filles, une distribution de vêtements aux élèves des écoles élémentaires et maternelles.

« Ces vêtements, confectionnés par les élèves de l'Ecole primaire supérieure », ont été répartis entre les écoles, à raison de quarante élèves par école, choisies parmi les plus nécessiteuses.

Nous ne pouvons que vivement féliciter ces grandes fillettes qui, avec un véritable bonheur, ont offert les vêtements assemblés et cousus par elles-mêmes, à leurs jeunes amies des écoles. La directrice et les professeurs, qui ont eu cette généreuse initiative, ont droit aussi aux félicitations les plus vives.

Voilà un véritable acte de solidarité scolaire qui, nous l'espérons n'est que le commencement d'une large série. Les ateliers de coupe et couture, fondés l'année dernière par la municipalité, ont donc déjà porté leurs fruits.

Le canal de l'Arc

La Cour de cassation par un arrêt du 3 novembre, a cassé, sur le pourvoi formé par la ville de Lille, un arrêt de la Cour de Douai, en date du 25 mars 1895, lequel l'avait condamnée à payer à M. de Cansay la somme de 8362 fr.

L'arrêt est basé sur les motifs suivants :

« Le traité passé entre une ville et une société pour la couverture d'un canal et l'ouverture d'une ou plusieurs rues constitue un marché de travaux publics.

« Par suite, les contestations auxquelles ce marché peut donner lieu sont de la compétence exclusive du Conseil de préfecture, sans qu'il y ait lieu de distinguer entre les clauses relatives à l'exécution des travaux et les clauses financières, notamment celles qui ont trait à la restitution du cautionnement versé par l'entrepreneur et dont le remboursement est refusé par la ville

« En statuant sur un litige de cette nature, les tribunaux judiciaires méconnaissent le principe de la séparation des pouvoirs. »

Accidents de travail

M. Ernest Dupont, 28 ans, s'est fait une blessure à l'index de la main gauche en travaillant à l'usine Wargny Grimonprez 1, rue de Valmy.

M. Yvon Laby, manœuvre, travaillant à l'atelier de chaudronnerie à la maison Meunier et Cie, s'est blessé à la face dorsale du pied gauche, par suite de la chute d'une pièce.

— En travaillant dans le même atelier, M. Joseph de Caluwe frappeur, a eu le majeur de la main gauche complètement écrasé par une plaque de tôle.

Cours municipal de chauffeurs

Le cours municipal des chauffeurs aura lieu tous les mercredis, à partir du 15 décembre, dans l'Amphithéâtre de physique de l'Institut industriel, entrée par la rue Jeanne d'Arc, à huit heures et demie du soir.

Le dimanche, il sera fait, sous la direction du professeur, M. Lefèvre, contrôleur principal des mines, des visites dans les usines, pour étudier, en détail, les divers systèmes de générateurs et de machines.

Les élections et le recrutement

Les élections générales qui auront lieu au printemps prochain pour le renouvellement de la chambre des députés vont avoir pour résultat de modifier la date de certaines opérations du recrutement, notamment celles des conseils de revision.

La session des conseils de revision s'ouvre ordinairement le 20 mars pour se terminer le 10 juin, période pendant laquelle doivent avoir lieu les élections générales.

Il n'a pas paru possible au gouvernement de faire coïncider ces deux opérations.

En effet, les préfets sont obligés de faire la tournée du conseil de revision, et le gouvernement estime que leur absence du chef-lieu du département en plein période électorale peut présenter des inconvénients.

Après entente entre le ministère de l'intérieur et le ministère de la guerre, il a été décidé que cette année la session des conseils de revision s'ouvrirait le 21 février. C'est à dire un mois plus tôt, pour se terminer à la date ordinaire, le 10 juin. Pendant un mois au moins de la période électorale, les séances du conseil de revision seraient suspendues.

Rien n'a été changé pour la date du tirage au sort qui commencera le 17 janvier et se terminera le 10 février. La publication des tableaux de recensement aura lieu les dimanches 2 et 9 janvier.

La Lyre des Travailleurs

La société chorale la Lyre des Travailleurs, organise pour le samedi 11 décembre, à 8 h. 1/2, un banquet démocratique qui aura lieu à la Maison du Peuple, rue de Béthune.

Les membres du Parti ouvrier, qui seraient désireux d'assister à ce banquet, peuvent se faire inscrire à la Maison du Peuple, jusqu'à jeudi soir. Le prix de la souscription est fixé à deux francs par personne.

Pour les pauvres

La Commission administrative du Bureau de bienfaisance vient d'ouvrir sa souscription annuelle dont le produit sert principalement pour les distributions de charbon aux indigents.

Elle compte sur la généreuse sympathie du public et fait appel à ses sentiments charitables pour participer dans la plus large mesure possible à cette œuvre de bienfaisance publique destinée à aider à soulager les souffrances des malheureux que la saison rigoureuse et le chômage rend nt toujours très nombreux.

Toutes les formes d'assistance seront acceptées avec reconnaissance.

Les souscriptions seront reçues : A l'Administration centrale, rue de la Halloterie, 20 et à la caisse de M. le Receveur, rue Brûle Maison, 151.

Faculté des Lettres

Aujourd'hui mercredi à 4 h. 1/4, conférence ouverte de littérature allemande, professeur, M. Pinloche

— Aujourd'hui mercredi, à 8 h. 1/2 du soir, à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille, 38 rue Gauthier de Châtillon, *cours élémentaire de russe de M. le professeur Haumont.*

Conférences populaires

Aujourd'hui mercredi 8 décembre, M. Swynghedauw, maître de conférences de physique à la Faculté des Sciences, traitera le sujet suivant : « Les bulles de savon »

Rappelons que ces conférences populaires, d'enseignement supérieur sont ventionnées par le Conseil municipal de Lille et ont lieu dans le grand amphithéâtre de l'Institut de physique rue Gauthier de Châtillon, 48, à 8 h. 1/2 du soir.

Agenda-Ephémérides : Aux GALERIES LILLOISES

Les votes de nos représentants

Le colonel Sever déclare qu'il a été porté par erreur comme ayant voté « pour » dans le scrutin du 4 décembre, sur la 2e partie de l'ordre du jour de M. Henri Lavertujon, et qu'en réalité il s'était « abstenu ».

La Fête de l'Arbre de Noël

A la liste des adhésions de chanteurs pour les chants religieux que nous avons pu lire l'autre jour il faut ajouter : Mme Oudart Ravary, professeur au Conservatoire de Lille ; Mlles Bertrand et Lefebvre, 1ers prix du Conservatoire ; Mlles Louise Dohne, Becrens, Marie Mahieu, du Conservatoire de Roubaix.

Les ouvriers ont commencé, hier, au Palais Rameau, les travaux d'installation qui vont être menés rapidement, car il y a beaucoup à faire pour exécuter les plans de construction de barraques et de décoration générale.

La Compagnie du gaz de Wazemmes a informé le comité qu'elle lui offrait gratuitement, suivant son habitude, le gaz nécessaire à l'éclairage du Palais-Rameau. Mais pour les illuminations, deux centlampes électriques donneront au vaste hall un aspect resplendissant comme jamais on n'en vit à aucune fête.

MENUS FAITS

Pour une bague. — Gustave Bewilde, 36 ans, journalier rue des Arts, 15, avait trouvé à Croix, une bague en or, mais au lieu de la déposer au commissariat de police, il l'offrit en vente à un bijoutier de notre ville. Pour ce fait, M. Perlet, commissaire de police, l'a fait arrêter.

Accident. — M. Magloire Marquilly, 24 ans, charpentier, déchargeait un camion boulevard de Belfort, s'est fait une entorse au pied gauche. Il a été transporté à son domicile, à Wattignies.

Collision de voitures. — Hier soir, vers 6 heures, deux voitures se sont violemment heurtées, Grand-Place. Il n'y a eu que des dégâts matériels.

A la Grande Pharmacie de France, 1, *rue Faidherbe*, Grand débit, Huile, Pale de Morue Norwège, pure et fraîche, depuis 1 fr. 25 le litre. Expédition franco pour quantité.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE. — *Accident.* — Le nommé Edmond Degrise, forgeron, demeurant 73, rue Jeanne Maillotte après avoir trop fêté saint Eloi, rentrait chez lui lundi, vers cinq heures du matin, lorsqu'il glissa et se brisa une jambe.

M. le docteur Champenois, après lui donné des soins, l'a fait transporter à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille.

BERSÉE. — *Grave accident.* — Un pénible accident s'est produit en gare de Bersée. M. Poingnant, contrôleur du train qui quitte cette gare à une heure dix, ayant voulu sauter sur le marche pied, alors que le train était déjà en marche, ne put saisir de la main un point d'appui : il tomba. Relevé aussitôt, il avait le bras gauche fracturé.

M. Dubreucq, médecin à Bersée, et Cousinier, docteur à Fumont furent appelés en toute hâte pour prodiguer des soins à ce malheureux

M. Poignant endure des souffrances atroces. Il faudra sans doute lui amputer le bras gauche. Les médecins ne peuvent se prononcer sur son état

M. Poignant est âgé de 28 ans. Il demeure à Pont à Marcq. Il est père de deux enfants de quatre et trois ans. Sa femme a été vivement affectée du terrible accident dont avait été victime son époux.

HALLUIN. — *Tentative de meurtre* — Dimanche, vers 4 heures du soir, à l'estaminet Desquenacker, au mont d'Halluin, Jean Henri Chenne 33 ans, né à Oostrobeke (belgique), eut une discussion avec un nommé Vermeir. On en vint aux coups. Chenne n'étant pas le plus fort saisit le plat ne du poêle et en porta un coup si violent à son adversaire qu'il s'allongea sur le sol.

Vermeire portait à la tête une blessure profonde d'où le sang s'échappait avec abondance

Le coupable, en voyant son œuvre, fut épouvanté et prit la fuite.

Le docteur Mamieu fut appelé à donner ses soins au blessé. Après avoir pansé la blessure le médecin a déclaré que l'incapacité de travail serait de quarante jours au moins.

WAHAGNIES. — *Parti ouvrier.* — Réun on le dimanche 12 courant, à 6 h. du soir, chez le citoyen Lemaire. — Ordre du jour : Renouvellement du bureau réception de nouveaux adhérents. Questions d'élections d'Avion.

HOUPLINES. — *La sainte boîte Bath lieu.* — Dans la sacro sainte usine Lathuillieul on trônent des statues de la vierge et des chères sœurs allemandes, on applique le régime de la dévotion obligatoire.

En dehors des litanies religieuses qu'il faut dédier à heure fixe, ainsi que les cantiques que les « zélés » entonnent à pleine voix, la vie privée des ouvriers est l'objet d'une inquisition perpétuelle, par l'organisation d'un service d'espionnage en règle.

Les ouvriers qui n'assistent pas aux offices du dimanche, se voient gratifiés du plus mauvais ouvrage. Ainsi, actuellement on fait des tissus dans l'usine à 1 centime 1/2 du mètre ! Quand on saura qu'un bon ouvrier doit travailler deux jours pour faire une coupe de 100 mètres, et que par cela même il ne peut gagner que 1 fr. 50 pour ces deux jours, on conviendra facilement que l'exploitation est scandaleuse.

Il n'est point difficile d'entretenir des religieuses allemandes et des écoles libres dans ces conditions là ce sont les pauvres tisserands exploités qui les paient ; et, pendant que les bonnes sœurs deviennent grasses comme des cailles, les enfants et les mères des ouvriers crient misère !

Que fait alors l'ouvrier ? Il assiste assidûment aux offices, va à confesse et communie régulièrement (Il faut bien nourrir les mioches) On lui donne alors du meilleur ouvrage.

Voilà comment on respecte la liberté de conscience chez les cléricaux. Crever ou prier tel est le dilemme imposé. Honte à ces sectaires intransigeants ; tôt ou tard le peuple saura se faire justice et alors...

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ANICHE. — *Arrestation d'une femme assassin.* — On vient d'arrêter à Aniche la demoiselle Augustine Guenon, 20 ans servante, domiciliée à Frameries (Belgique). Elle est inculpée d'une tentative d'assassinat commise le 15 novembre dernier sur le sieur Norbert Liénard, à Frameries.

RACHES. — *Accident mortel.* — Lundi matin, vers onze heures, le sieur Flinois, 49 ans demeurant à Frais Marais, domestique chez M. Cusen entrepreneur de vidanges à Douai, passait à Raches, conduisant son chariot, lorsque le cheval fit un écart et précipita le conducteur sur le sol. Il tomba si malheureusement que les roues lui passèrent en travers du corps.

La mort fut instantanée.

Le docteur Seille, de Raches, appelé en toute hâte n'a pu que constater le décès.

Flinois est père de cinq enfants. Son juge du désespoir de sa famille lorsqu'on ramena son cadavre.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — *Mutinerie de marins.* — Quatre marins allemands, Peten Hans, Sohns ingersen, Christian Amunsen et Battenhen, de l'équipage du steamer allemand *Regina*, ont été arrêtés par la gendarmerie maritime et conduits au violon

Les matelots voulaient battre le second de leur navire.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

FOURMIES. — *Suicide.* — Hier, dans la journée, la belle-fille de M. Lambert, étant venue pour lui rendre visite, dans une maisonnette qu'il habite rue Victor Hugo, fut toute surprise de trouver la porte fermée à la clef. Saisie d'un pressentiment sinistre, la jeune fille alla demander l'aide de la gendarmerie.

Lorsque la porte fut ouverte, on se trouva en présence du cadavre de ce malheureux jardinier qui, à bout de ressources s'était pendu pour échapper à la misère.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

HÉNIN-LIÉTARD. — *Procès-verbaux.* — M. Allard, commissaire de police, vient de dresser procès-verbal contre les nommés :

Veeckmann Constant, 34 ans, mineur ; Morlinghem Pierre Joseph, 62 ans, maçon ; Larsy Philippe-Antoine, 27 ans, maçon ; Caillau Henri, 32 ans, maçon. Demeyère Pierre, 17 ans et Demeyère Charles, 16 ans ouvriers de fabrique tous sujets belges, pour contravention à la loi du 8 août 1893, relative au séjour des étrangers en France

Chabrier Pierre-Joseph, 18 ans, mineur, pour outrages à M. le chef de gare d'Hénin-Liétard et pour violences sur l'employé Gérardin et ivresse manifestée ;

Lemoine Jules, 18 ans, mineur, pour ivresse manifeste et tapage à la gare.

MONTIGNY-EN-GOHELLE. — *Vol* — Le mineur Dussart, âgé de 29 ans, vient de se voir dresser procès verbal pour vol d'un louis de 20 francs, au préjudice de la dame Carrouge d'Hénin-Liétard.

Secours mutuels — Une Société de secours mutuels est en formation chez le citoyen Baingtiem Henri, débitant

La première réunion pour les inscriptions et la recette des cotisations aura lieu le dimanche, 12 décembre, à cinq heures du soir.

Les citoyens, désirant en faire partie, sont priés d'y assister.

Enterrement civil. — Aujourd'hui mercredi 8 décembre, aura lieu l'enterrement civil de la jeune Devos Léontine-Victoire.

Les membres du groupe de la Libre-Pensée d'Hénin-Liétard et les autres libres-penseurs des environs sont priés d'assister à ce convoi civil, qui aura lieu à quatre heures du soir

Réunion à la maison mortuaire, cité ouvrière.

LENS. — *Adjudications.* — Lundi il a été procédé sous la présidence de M. Renard, adjoint, vice président de l'administration hospitalière, à l'adjudication au rabais et sur soumissions cachetées des fournitures nécessaires à l'hospice et au bureau de bienfaisance de Lens pour l'année 1898.

Pour l'hospice ont été déclarés adjudicataires :

Pain : Mme veuve Douez, de Lens, avec 22 fr. 20 de rabais sur la taxe d'Arras. — Viande, M. Douchet-Pochet, 1 fr. 48 le kilo. — Eau de vie : M. Frémicourt-Douchet 1 fr. 19 le litre — Vinaigre : M. Franchomme de Lille, 0 fr. 52 le litre — Bière : M. Dewidter, de Béthune, 10 fr. 48 l'hectolitre — Pommes de terre : M. Béhal-Duquesne, de Lens, 10 fr. les 100 kilos — Beurre : M. Wiot Alphonse, d'Arras, 2 fr. 55 le kilo.

Huile blanche : M. Franchomme de Lille 71 fr. 50 l'hectolitre — Fromage : M. Dupont Lenglet d'Arras, 0 fr. 95 le kilo — Riz : M. Dupont d'Arras 27 fr. 50 les 100 kil. — Haricots : M. Petit Hette de Lens, 26 fr. 95 l'hectolitre. — Lentilles : M. Popot de Lens, 0 fr. 01 le litre. — Chaux : M. Douez Béhal, 20 fr. le mille. — Raisiné : M. Popot 54 fr. les 100 kil. — Fraises, M. Popot, 1 fr. 09 le kil. — Sucre : M. Petit Hette, de Lens, 10 fr. 91 les 100 kil. — Lait : M. Jules Cambier de Pont à Vendin, à 17 cent. le litre. — Café vert : M. Petite Hette, de Lens 2 fr. 74 le kil. — Chicorée : M. Dupont, 32 fr. les 100 kil.

Charbon : Mines de Lens, 12 fr. 50 la tonne. — Savon Petit Hette, 26 fr. 45 les 100 kilogrammes. — Toile blanche : M. Prangé et Douchet de Lens 85 c. le mètre. — Toile bleue : M. Leroy d'Estaires, à 1 fr. 29 le mètre — Toile grise : M. Goujon, de Lens, 59 c. le mètre. — Couvertures de laines : M. Bébuyck, d'Armentières, 9 fr. 95 l'une. — Indienne pour cravates : M. Goujon, de Lens, 36 c. le mètre. Essuie-mains : M. Goujon de Lens, 39 c. l'un. — Souliers hommes M. Bauchet de Lens, 7 fr. 20 — Souliers, femmes, M. Deschildre, de Lens, 5 fr. 50 — Pantoufles, femmes, M. Deschildre, 4 fr. 15.

Ont été déclarés également adjudicataires pour le bureau de bienfaisance : Pain, Mme veuve Douez de Lens, avec 22 fr. 55 pour cent de rabais sur la taxe d'Arras et viande : M. Douchez-Pochet, de Lens, 1 fr. 20 le kilogramme.

Un mineur lensois qui se pend. — Le jour de la Sainte Barbe on enfermait au violon à Lille un sieur François Schietecatte, âgé de 35 ans, ouvrier mineur, travaillant à la fosse du Grand Condé à Lens.

Après avoir dignement fêté St Eloi et Ste Barbe par de fréquentes libations, Schietecatte était venu échouer à Lille rue du Becquerel. Il errait rue de Béthune en état complet d'ivresse, lorsque les agents l'emmenèrent comme nous l'avons dit déjà dans notre chronique de Lille

On le croyait en train de cuver tranquillement son vin lorsque vers deux heures du soir, les agents entendirent des gémissements sortir de la chambre cellulaire

Ils y pénétrèrent et trouvèrent le malheureux mineur bel et bien pendu. Schietecatte, après avoir déchiré sa chemise en avait formé une corde qu'il avait attachée d'abord à une charnière de la porte et ensuite au clou.

Des soins empressés le rendirent heureusement à la vie.

Le Nouvel hôtel de ville. — Dans sa réunion du 25 novembre dernier, le Conseil municipal de Lens appelé à faire choix d'un plan pour la construction du nouvel hotel de ville entre les quatre projets primés dans le concours a, ainsi que nous l'avons annoncé, par un vote préalablement préparé par une certaine fraction, dans une réunion occulte rejeté le classement opéré par les trois architectes composant le jury d'examen.

Ce vote, M. Courtin l'a, avec raison, en pleine réunion, conséquemment qualifié comme un blâme à l'adresse des trois experts dont on ne ratifiait pas le travail. La manière de penser de l'honorable maire de Lens est la notre, surtout maintenant que nous savons pour quelles raisons, par quels moyens et par qui, le plan *Anthracite* a, quoique classé premier avec prime de 3,000 francs, été évincé par le Conseil.

Toujours dans la même séance, se ralliant à la proposition de M. Bauduin qui, après avoir fait remarquer l'incompétence des membres du conseil dans des questions d'architecture demandait de s'en rapporter définitivement au jugement de deux architectes étrangers au département, MM. Ricquier, architecte départemental du Nord et Caniaste, architecte départemental de la Somme, furent désignés.

Ces messieurs, acceptant la mission à eux confiée sont venus à Lens mardi et dans l'après midi ils ont pendant plusieurs heures, examiné les quatre plans primés : *Anthracite* — *Lad* — *Sinon* et *Trois étoiles* disposés dans les bureaux du service des travaux municipaux.

La valeur de chacun d'eux, l'aspect monumental, la dépense et surtout l'aménagement intérieur par rapport aux nécessités du service quotidien ont été l'objet d'un examen minutieux.

Très discrets dans leurs appréciations, les deux architectes départementaux ont demandé, croyons nous savoir, une vingtaine de jours pour présenter un rapport étudié sur le choix final

Il est difficile de préjuger leur décision, mais ces professionnels de l'art, hommes très compétents, dégagés de toute influence, nous donneront, croyons en convaincus, leur avis en toute sincérité.

MM. Courtin, maire, et Boileau, adjoint, qui assistaient à l'examen, se montrent, nous le comprenons aisément réservés et très fermés sur leurs impressions.

Prenons patience... nous avons confiance dans la liberté de jugement du maire qui a très nettement exposé aux deux architectes les conditions du programme et les règles du concours.

Espérons donc avec tous les lensois, que cette fois le conseil, ainsi qu'il en a pris l'engagement ratifiera les conclusions du rapport de MM. Ricquier, de Lille et Caniaste, d'Amiens et que nous n'aurons plus à enregistrer une décision préparée la veille dans une réunion secrète.

LA PHTISIE EN FRANCE

Chaque année, notre pays, de même que tous les peuples d'Europe paye un tribut de plus en plus lourd à la tuberculose et aux maladies de consomption. Malgré les efforts tentés pour enrayer la marche du fléau, nul n'avait pu, jusqu'à ces dernières années lui opposer un obstacle sérieux, quoique cependant les dévouements n'aient pas manqué.

Le remède vient enfin d'être trouvé par des médecins français, ceux-là même qui succédèrent à Fen Drouet à la tête de l'établissement thérapeutique qui porte le nom de ce regretté savant, et aujourd'hui, on peut dire que les élèves ont surpassé le maître.

En effet, par la médication antiphymique, la phtisie est définitivement vaincue dans ses causes et dans ses effets. Un nombre de malades condamnés ont recouvré la santé sans crainte d'un retour offensif du terrible mal.

Tel est, entre mille, le cas de Mme Pierrette Marc, à Ste Foy Largentière, atteinte depuis fort longtemps d'une bronchite chronique dont les symptômes étaient des plus graves. La malade avait perdu l'appétit et le sommeil, sa respiration était sifflante et saccadée, elle toussait et expectorait très abondamment. Elle éprouvait, en outre, de terribles douleurs dans toute la poitrine et des crachements de sang s'étaient produits.

Aussi, lorsqu'elle apprit qu'il existait à Paris un établissement médical, où ces affections étaient traitées avec le plus éclatant succès cette malade fut une des premières à recourir aux soins des praticiens réputés à l'Institut Drouet. La lecture du *Journal de la Phtisiothérapie*, qui est envoyé *gratuitement* à toute personne qui en fait la demande au Directeur 112, boulevard Rochechouart à Paris lui avait donné la plus grande confiance en l'efficacité de l'antiphymique, et comme il n'est pas nécessaire de se déplacer pour prendre consultation, puisque le questionnaire pathologique permet de recevoir les soins du spécialiste par correspondance elle ne tardait pas à se soumettre à la cure. Bien lui en prit.

« Ma guérison est radicale, écrivait elle après une cure de quelques semaines, et vos excellentes prescriptions m'ont rendu la santé. Que ce témoignage de ma reconnaissance sans borne vous aide à accomplir de nouvelles guérisons ! »

Il est heureux que de tels faits trouvent un écho dans la presse, afin de ramener l'espérance chez de malheureux désespérés. Qu'ils s'adressent à l'Institut Drouet, ils y trouveront le soulagement et la guérison de ce mal jusqu'ici incurable.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Grand-Théâtre de Lille

(Directeur : M. MONTFORT).

Jeudi 9 décembre, pour les adieux de M. *Melchissédec*, de l'Opéra. — MOINA, drame lyrique — DIVORÇONS, comédie.

Places gratuites : 2461 à 2,700.

Le 10 décembre, unique audition donnée par Yvette Guilbert.

Théâtre-Concert des Variétés

Tous les soirs, à 8 heures, spectacle-concert varié.

Troupe hors ligne. — Incessamment, nouveaux débuts.

La Comédie Française à Lille

La commission de la Société typographique prie les personnes qui ont retenu des places pour la représentation du 18 décembre de retirer au plus tôt leurs coupons.

ETAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 7 décembre. Jeanne Dispa, rue Daubenton, 90 — Suzanne Verbrugge, rue de Tunis, 64. — Octave Gustin, rue du Pile, 97. — Madeleine Lemesuil, Boul. de Metz, c. St Henri. — Aline Lethellier, rue St Maurice, c. Vreune, 2. — Arthur Hoet, rue de Béthune, 3. — Eugénie Wils, rue Rollin, 25.

Décès. — Jules Altruye, 18 mois, rue Beaurewaert, 42. — Julien Vitoge, 3 ans, rue de Tourcoing, c. Jouvile, 17. — Albert Mellez, 11 mois, rue Hocroy, 19. — Hubert Vasse, 47 ans, Hotel Dieu.

Marchés de Lille du 7 décembre

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 102 00 à 00 — En pain n° 1 (cote offic.), 101 00, n° 3 cote (com.), ... à ... ...

Cuite en jet (cote offi.), 27,00 à 00 00 — 88° (cote com.), ... à 00.00.

ALCOOLS — 3/6 fin disp., 42,25, offert ... demandé.

BOURSE DE LILLE

du 7 décembre

VALEURS	Cours du jour.	On offre.	On demande
Aniche	13350	13400	13350
Anzin	.....	5500	5470
Bruay	.....	31400	30800
Bully	2710	2720	2705
Carvin	1000	1010	1000
Courrières	.....	1860	1830
Douchy	.....	1000	985
Douvrin	.....	13900	13800
Escarpelle	650	655	650
Lens 100e	365	365	364
Lievin	1450	1450	1430
Meurchin	8360	8400	8350
Ostricourt	456	460	450
Vicoigne	.....	22100	22000

Le Gérant, PAUL MOREL.

Lille, — Imprimerie de l'*Egal